

REPRÉSENTATIONS : NOTIONS AMBIVALENTES, CONCEPTS CONFLUENTS

Par Julien Doris et Jérémy Elmerich

Le mot *personne* est latin. Alors que les Grecs ont πρόσωπον qui signifie la *figure*, *persona* en latin signifie le *déguisement*, ou l'*apparence extérieure* d'un homme imitée sur la scène ; quelquefois aussi, il signifie plus spécifiquement le déguisement de la figure : le masque ou le loup. De la scène, ce mot a été appliqué à tout représentant tout homme représentant parole ou action, dans les tribunaux comme dans les théâtres. En sorte qu'une *personne* est la même chose qu'un *acteur*, à la scène que dans la conversation ordinaire ; *personnifier*, c'est *tenir un rôle* ou *représenter* soi-même ou un autre, et celui qui tient le rôle d'un autre est dit être le support de sa personne ou agir en son nom.¹

Que la tragédie des Grecs soit relativement semblable dans ses procédés à notre cinéma et à ses personnages désormais plus réels que réels ne surprend guère. Que le roi danse et que les monarchies du globe s'entourent d'un décorum empreint de religiosité², subvenant autant à leur légitimité qu'aux besoins cathartiques de leurs sujets, ainsi soit-il. Que le théâtre politique se mette en scène³, que ses protagonistes répètent inlassablement les sentences éculées de leurs illustres prédécesseurs, que l'on y répète les codes et protocoles usés qui paraissent néanmoins inséparables de nos régimes : vieilles recettes. Qu'ici et là hauts magistrats, avocats et agents en tous genres se coiffent qui d'une perruque, qui d'une toque ou d'un couvre-chef, se vêtissent d'une robe ou d'un uniforme : s'en faut-il autant pour rendre justice ou faire son office ? Du comédien et de l'interprète jusqu'à nos contemporaines assemblées, du vicaire au mandataire ou au fondé de pouvoir, il n'y aurait donc qu'un pas, ainsi que le suggérait Thomas Hobbes.

Costumes et déguisements, ornement, cérémonial et jeu d'acteur, qu'à cela ne tienne. Cependant, ce pas est un saut ; un saut représentatif qui relie ce qui est représenté à ce qui représente : la personne réelle à son avatar, un réel aride à une réalité dotée de sens, sinon d'un visage. De là les maximes de la Fontaine, qui par le bavardage des animaux représentent, sous leurs traits, les vices et les vertus humaines. De là aussi le roman national qui revisite l'histoire, cherchant à imprimer un sens à la mémoire collective – sa version représentée. De là donc la continuité du procédé représentatif identifié par Hobbes, qui lui-même ne manque pas d'y recourir au cœur même de son ouvrage⁴. Il y a d'abord le frontispice, qui vise à

¹ HOBBS Thomas, *Léviathan*, [1651], Paris, Gallimard, 2000, p. 271.

² WUNENBURGER Jean-Jacques, *Mytho-politiques. Histoire des imaginaires du pouvoir*, Paris, Éditions Mimésis, 2019, p. 63-70.

³ GEERTZ Clifford, *Negara: The Theatre State in Nineteenth Century Bali*, Princeton, Princeton University Press, 1980, 307 p.

⁴ JAUME Lucien, « La théorie de la "personne fictive" dans le *Léviathan* de Hobbes », *Revue française de science politique*, Vol. 33, n°6, 1983, p. 1009-1035.

traduire, à représenter par l'image l'argumentaire qu'il soutient. Il y a surtout le Léviathan, créature biblique et mystique, doté d'une puissance qui ne souffre aucune rivalité, décalque de celle du Souverain, mêlant ainsi deux registres de représentation.

Car si bien des notions chères aux humanités et aux sciences sociales font l'objet de discussions quant à leur délimitation conceptuelle, il est autrement plus rare qu'elles rejoignent le degré de duplicité qu'atteint celui de la représentation. Cette polysémie constitue pourtant le talon d'Achille d'un concept fleuve. Riche de cette capacité à transposer et à institutionnaliser le multiple et l'indéterminé pour le rendre préhensible, mais aussi de cette faculté à faire voir et à pourvoir de significations, le concept de représentation – ou peut-être devrait-on dire *les* concepts de représentation – souffre(nt) d'une dissociation qui, tout en se résolvant dans sa fonction de *médiation* entre deux objets, deux corps, deux niveaux, paraît empêcher tout dialogue entre ses deux affluents.

I – De la représentation à la représentativité : sémantique et légitimité

Au singulier et dans une acception pour le moins extensive, la représentation peut s'envisager comme un ensemble de processus, de systèmes relationnels et/ou transactionnels constituant autant de formes de médiations de l'espace social. Ces médiations s'appliquent tant aux sujets individuels qu'aux personnes morales, ou encore aux groupes, communautés et collectifs constitués. Sur une base individuelle d'abord, la représentation peut s'envisager en tant que pratique sociale ou convention variant dans le temps et dans l'espace. Alors qu'elle s'imposait comme un état de fait sous l'Ancien régime aux sujets d'un monarque de droit divin se voulant le représentant de Dieu sur Terre, la représentation à l'ère de la modernité se caractérise davantage par son aspect démocratique. L'expression d'un choix libre et éclairé des représentés compte parmi les critères envisagés pour la désignation de représentants juridiques, politiques ou professionnels. Il s'agit dans ce cas de penser les pratiques de la représentation comme des démarches motivées et donc *a priori* rationnelles. Puisant largement dans les travaux de l'École de Chicago et particulièrement dans ceux du sociologue Erving Goffman⁵, Anthony Giddens a défini dans sa théorie de la structuration *l'intentionnalité* en tant que critère fondamental à la lecture des interactions sociales, et, par extension, des systèmes de représentations :

Beaucoup ont présumé que l'action humaine peut se définir uniquement en termes d'intentions. En vertu d'une telle définition, un comportement sera vu comme une action à condition que la personne qui l'accomplit en ait eu l'intention.⁶

Pourtant de nombreux contre-exemples dans la réalité sociale échappent à ce critère. La représentation parentale, pour ne citer que cet exemple, ne repose sur aucun fondement intentionnel de la part du sujet représenté, mais sur un principe de droit vieux comme le monde faisant de l'enfant un sujet de droit *sui generis*, placé sous la responsabilité de ses

⁵ Voir sur le sujet GOFFMAN Erving, *La mise en scène de la vie quotidienne, vol. 1 : La présentation de soi*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1973, 252 pages.

⁶ Voir GIDDENS Anthony, *La constitution de la société : Éléments de la théorie de la structuration*, Presses universitaires de France, 1987, p. 56.

parents. Que l'on songe à la délimitation de la responsabilité pénale de l'enfant en France ou encore à la responsabilité du juge des enfants de soustraire un enfant de son milieu familial pour garantir sa protection, nombreux sont les exemples venant déroger au critère de la représentation intentionnelle. Certains travaux ont ainsi montré que pour être pleinement sujet de droit dans le cadre de mesures de retrait familial et de placement en famille d'accueil, l'enfant devait voir sa parole représentée et ses intentions prises en compte et être acteur de sa propre protection⁷. Quant au sujet de la représentation de l'enfance, des évolutions institutionnelles importantes sont à l'étude ou ont vu le jour. Dans le domaine politique, l'octroi du droit de vote aux personnes âgées de seize ans révolus – et donc la manifestation de leur intentionnalité – est sujet à débat dans bien des démocraties, tandis qu'elle se trouve en application dans plusieurs d'entre elles. En outre, bon nombre de municipalités ou de régions ont établi des assemblées représentatives destinées aux jeunes, envisagé ou mis sur pied leur participation à des budgets participatifs. Ces exemples témoignent ici d'un débat, là d'une volonté d'étendre le domaine de l'intentionnalité pour faire pleinement participer la jeunesse aux choix de la *Cité*.

Si l'on en vient maintenant à une vision plus collective de la représentation par le détour de la pensée politique, on constate que la notion d'intention se trouve aussi au cœur des principes de la représentation démocratique, de même que son corollaire : le consentement. Plus spécifiquement, la démocratie représentative, à l'inverse de la démocratie directe⁸, suppose une délégation consentie du pouvoir politique des individus ou des citoyens à des représentants politiques élus. Dans la pensée du philosophe Edmund Burke, la représentation politique consiste en un

Mécanisme qui fait advenir quelque chose qui n'a pas d'existence physique : une abstraction telle que le peuple ou la nation [...] et qui implique une délégation de pouvoirs au profit du représentant.⁹

La représentation politique compose ainsi une déclinaison personnifiée des souverainetés individuelles, une abstraction du collectif. Cette fonction spécifique invite notamment à se questionner sur la nature du lien représentatif, sur la marge d'indépendance des représentants¹⁰ ou encore à soulever la question de la crise de la représentation¹¹. Elle convie

⁷ Voir notamment CHAPON Nathalie, NEYRAND Gérard & Caroline SIFFREIN-BLANC, « Repenser les droits de l'enfant », dans CHAPON Nathalie, NEYRAND Gérard & Caroline SIFFREIN-BLANC (dir.), *Les liens affectifs en famille d'accueil*, Toulouse, Éres, 2018, p. 251-270 ; PARÉ Mona, « L'accès des enfants à la justice et leur droit de participation devant les tribunaux : quelques réflexions », *Revue générale de droit*, Vol. 44, n°1, 2014, p. 81-124.

⁸ SINTOMER Yves, *Petite histoire de l'expérimentation démocratique. Tirage au sort et politique d'Athènes à nos jours*, Paris, La Découverte, 2011, 336 p.

⁹ GANZIN Michel, « La théorie de la représentation de la nation anglaise : E. Burke », dans (collectif), *Le concept de représentation dans la pensée politique*, Aix-en-Provence, Presses universitaires d'Aix-Marseille, 2003, p. 193.

¹⁰ Voir notamment : MANIN Bernard, *Principes du gouvernement représentatif*, Paris, Flammarion, [1995] 2019, 368 p.

¹¹ Sous cette expression, l'on retrouve bien souvent une distorsion du lien entre représentants et représentés. La « crise de la démocratie » qui en résulte donne régulièrement lieu à l'émergence de mouvements que la littérature a eu coutume de qualifier de populistes. Ces mouvements dits populistes comptent parmi les enjeux sous-jacents à la question de la représentation politique. Absolutisant le peuple comme fondement de la souveraineté à l'encontre des diverses médiations institutionnelles qui se trouvent entre lui et le pouvoir, ils posent également la question de la représentation du peuple, entre peuple-ethnie, peuple-classe et peuple-

plus généralement à s'interroger sur ce qui est et ce qui doit être représenté. Une première vision, républicaine et de tradition française¹², repose sur l'idée selon laquelle l'intérêt général est davantage que la somme des intérêts particuliers. Elle se fonde sur une conception du politique centrée sur la chose publique (en latin *res publica*), qui implique que le citoyen représenté se déprenne de sa propre condition au moment de désigner son représentant, qui lui-même doit être mû par la volonté d'agir pour le bien commun. La seconde, d'essence démocrate, repose à l'inverse sur une conception de la volonté générale conçue comme la somme des intérêts particuliers, des valeurs et des identités qui segmentent la société¹³. C'est notamment de cette deuxième version, de ce regard qui s'origine dans la théorie anglo-saxonne de la démocratie, que provient l'impératif de représentativité.

Avec la représentation comme système interactionnel ayant pour effet notable de structurer l'espace social vient l'adjectif représentatif compris comme qualité « qui a la vertu de représenter »¹⁴. Du fait de la parenté étymologique qui l'unit à la représentation, la quête de représentativité peut paraître légitime, au moins à première vue¹⁵. En effet, le terme représentation est dérivé du mot latin *repraesentatio* qui signifie « mettre sous les yeux de quelqu'un »¹⁶. Qu'il soit question d'un parlement, d'une administration, d'une association ou encore d'une entreprise, toute organisation humaine se doit d'être visible par l'ensemble des individus qu'elle est censée servir. Plus encore, ce rapprochement entre représentation et représentativité permet d'asseoir la première comme le produit de démarches ou de dispositifs institutionnalisés¹⁷, dont l'une des fonctions consiste à maintenir un esprit de concorde, de réitération du contrat social au sein des institutions publiques comme privées¹⁸. Cette visibilité implique une reconnaissance, un accès et une participation effective aux instances décisionnelles.

Classique des disciplines que sont l'administration publique et la gestion, le livre *Representative Bureaucracy*¹⁹ cherche à approfondir les réflexions de Max Weber sur les vertus de l'idéal-type bureaucratique²⁰. De l'argument de ce dernier selon lequel la bureaucratie constituerait le modèle organisationnel le plus efficace et le plus universel en raison de son

nation. Sur ce sujet, voir notamment CANOVAN Margaret, *The People*, Cambridge/Malden, Polity Press, 2005, 161 p.; CANOVAN Margaret, « Trust the People! Populism and the Two Faces of Democracy », *Political Studies*, 47-1, 1999, p. 2-16.

¹² Voir notamment, ROUSSEAU Jean-Jacques, *Du contrat social*, Paris, Flammarion, [1762] 2011, 256 p.

¹³ Régis DEBRAY, « Êtes-vous démocrate ou républicain ? », *L'Obs*, 28 avril 2015. Publication originale dans *Le Nouvel Obs* en 1989.

¹⁴ Tiré de la définition du dictionnaire Littré. URL: <https://www.littre.org/definition/repr%C3%A9sentatif>.

¹⁵ Voir par exemple sur ce sujet GODBOUT Jacques T., « Pas de représentation sans représentativité ? », *Revue du Mauss*, Vol. 26, n°2, 2005, p. 90-104 ; CLINCHAMPS Nicolas, « L'administration de la Nouvelle-Calédonie en mal de représentativité », *Revue française d'administration publique*, Vol. 118, n°2, 2006, p. 335-345.

¹⁶ Tiré de l'outil *Ortolang*, développé par le Centre National des Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL).

¹⁷ Voir par exemple à ce sujet CODACCIONI Vanessa, MAISETTI Nicolas & Florent POUPONNEAU, « Les façades institutionnelles : ce que montrent les apparences des institutions : introduction », *Sociétés contemporaines*, Vol. 88, n°4, 2012, p. 5-15.

¹⁸ Voir TILLY Charles, *The formation of national states in Western Europe*, Princeton, New Jersey University Press, 1975, 711 p.

¹⁹ KINGSLEY Donald J., *Representative Bureaucracy, an Interpretation of the British Public Service*, Yellow Spring, Ohio: Antioch Press, 1944, 324 p.

²⁰ WEBER Max, *Économie et société*, Paris, Plon, [1921] 1971, p. 125-128.

caractère impersonnel et de l'absence de considération des individus pour ce qu'ils sont socialement²¹, Kingsley prend le contrepied. Il insiste, au contraire, sur la nécessité que les fonctionnaires *ressemblent* aux populations dont ils sont au service : « pour être politiquement démocratiques, les bureaucraties doivent être socialement représentatives »²². D'après lui, le manque d'accès et d'éventuels obstacles à la progression de certains groupes²³ dans les grandes bureaucraties d'État seraient de nature à en affecter la légitimité, voire à instiller une certaine méfiance à leur endroit – ceci valant également pour les instances politiques²⁴.

Pour autant, représentation et représentativité sont-elles uniquement concevables à partir des positions occupées et des données démographiques ? Dans *The Concept of Representation*, la philosophe américaine Hanna Pitkin²⁵ nuance le sens de la représentation – à partir de ce critère de représentativité – en lui donnant deux formes qui doivent être conjuguées dans les dispositifs institutionnels pour passer de « la représentation individuelle au système représentatif »²⁶.

La représentation *substantielle* repose sur une vision de la représentativité qui suggère que les institutions consistent en des reproductions à échelle réduite du macrocosme²⁷. En ce qu'elle repose sur l'idée selon laquelle les institutions devraient répliquer parmi ses membres la mosaïque des identités contenues dans la société, la thèse de Kingsley répond précisément à cette vision substantive et très formelle de la représentation. Théorisée par Hanna Pitkin, la deuxième forme est celle de *représentation symbolique*. Elle postule que les acteurs, aussi démographiquement représentatifs soient-ils, sont avant tout les porteurs d'idées, de points de vue, de parcours personnels, d'habitudes sociales²⁸ qui déterminent la conduite de leurs activités et la manière d'envisager leur rôle. Cette deuxième conception, d'inspiration largement *behaviouriste*, est une proposition beaucoup plus ambitieuse sur le plan empirique, dans la mesure où elle contraint à interroger les différences de valeurs, de parcours et d'appartenances. Reposant sur une conception plus abstraite et performative que la représentation substantielle, la représentation symbolique suppose en outre que les élus ou les fonctionnaires soient non seulement le reflet du macrocosme, mais qu'ils puissent aussi représenter et servir leur groupe social d'appartenance, ses valeurs et son agenda politique. À titre d'exemple, si dans la perspective substantielle le caractère numériquement représentatif des femmes dans les instances démocratiques peut avoir les atours d'un idéal à

²¹ *Ibid.*, p. 127 : *Sine ira et studio*, littéralement « sans haine ni passion ».

²² *Ibid.*, p. 305.

²³ Il traite dans son ouvrage de l'exemple des femmes et des classes moyennes.

²⁴ Voir notamment : ROSANVALLON Pierre, *La légitimité démocratique : impartialité, réflexivité, proximité*, Paris, Éditions du Seuil, 2008, 368 p.

²⁵ PITKIN Hanna F., *The Concept of Representation*, University of California Press, 1972, 330 p.

²⁶ Voir en français : PITKIN Hanna F. & Samuel HAYAT, « la représentation politique », *Raisons politiques*, Vol. 50, n°2, 2013, p. 35-51.

²⁷ Il faut entendre par macrocosme le terme société.

²⁸ PANOFKY Erwin, *Architecture gothique et pensée scolastique*, Paris, Les éditions de minuit, 1967, 216 p. Dans sa postface de cet ouvrage, Pierre Bourdieu reprend cette notion d'habitude mentale qu'il développera plus tard dans BOURDIEU Pierre, *Le sens pratique*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1980, 480 p. À la page 88, il définit l'*habitus* comme « des dispositions durables et transposables [...], des principes générateurs et organisateurs de pratiques et de représentations (et explicables par des) [...] conditionnements associés à une classe particulière de conditions d'existence ».

atteindre, il ne saurait être suffisant du point de vue de la représentation symbolique. Cette approche requiert que les points de vue, les valeurs et les aspirations des femmes se voient reflétés dans l'ensemble des paramètres et de l'agir institutionnels, qu'il soit question des valeurs organisationnelles, des discours, des procédures ou encore de l'agenda organisationnel, ou que la représentation ne soit pas simplement un état de fait démographique ou statistique²⁹. Qu'il s'agisse de représenter par le nombre et/ou par les valeurs, par l'être, le geste ou la parole, la représentation fait la démonstration d'une élasticité conceptuelle certaine et constitue un terrain de recherche et de débat hautement fertile.

II – Des représentations : des dédales de la pensée et de leurs intersections

Plus communément employé au pluriel, au sens des représentations collectives, le second affluent de cette notion de représentation est d'ordre mental, immatériel. La saisissant pour le compte de la sociologie holiste au début du siècle dernier, Émile Durkheim énonçait par analogie :

La société a pour substrat l'ensemble des individus associés. Le système qu'ils forment en s'unissant et qui varie suivant leur nombre, leur disposition sur la surface du territoire, la nature et le nombre des voies de communication, constitue la base sur laquelle s'élève la vie sociale. Les représentations qui en sont la trame se dégagent des relations qui s'établissent entre les individus ainsi combinés ou entre les groupes secondaires qui s'intercalent entre l'individu et la société totale. Or si l'on ne voit rien d'extraordinaire à ce que les représentations individuelles, produites par les actions et les réactions échangées entre les éléments nerveux, ne soient pas inhérentes à ces éléments, qu'y a-t-il de surprenant à ce que les représentations collectives, produites par les actions et les réactions échangées entre les consciences élémentaires dont est faite la société, ne dérivent pas directement de ces dernières et, par suite, les débordent ?³⁰

Trame du monde social, produit d'échanges interindividuels, les représentations collectives sont donc à la fois vectrices de sens³¹ et contraignantes³², produits et constitutives du cadre, construction collective et limite³³, tant pour l'individu que pour le groupe, tout en étant toujours sujettes à mise à jour. Il y a même chez Durkheim quelque chose d'un raisonnement républicain, de ce « tout, supérieur à la somme des parties qui le composent », apposé à sa

²⁹ À ce sujet, il est à noter que ces deux formes de la représentation au sens philosophique ont été reprises et adaptées dans certaines études politiques et administratives. Certains auteurs parlent de représentation active et de représentation passive en renvoyant à la dichotomie d'Hanna Pitkin. Voir par exemple MOSHER Frederick C., *Democracy and the Public Service*, Oxford, Oxford University Press, 1968, 272 p. ; ou encore MEIER Kenneth J. & Daniel P. HAWES, « Le lien entre représentativité passive et active de l'administration », *Revue française d'administration publique*, Vol. 118, n°2, 2006, p. 265-279.

³⁰ DURKHEIM Émile, « Représentations individuelles et représentations collectives », *Revue de métaphysique et de morale*, T. 6, n°3, 1898, p. 293-294. Sur ce sujet (et sur bien d'autres), il faut prendre le temps de la lecture de l'un des ouvrages totémiques d'Émile Durkheim, *Les Formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris, Presses universitaires de France, [1912] 2013, 650 p.

³¹ ABRIC Jean-Claude, *Coopération, compétition et représentations sociales*, Cousset, Éditions Delval, 1987, 229 p.

³² JODELET Denise, *Folies et représentations sociales*, Paris, Presses universitaires de France, 1989, 398 p.

³³ GUIMELLI Christian, « Les représentations sociales », dans *La pensée sociale*, Paris, Presses universitaires de France, 1999, p. 63.

sociologie des représentations sociales lorsqu'il affirme :

Sans doute, dans l'élaboration du résultat commun, chacun apporte sa quote part ; mais les sentiments privés ne deviennent sociaux qu'en se combinant sous l'action des forces *sui generis* que développe l'association ; par suite de ces combinaisons et des altérations mutuelles qui en résultent, *ils deviennent autre chose*.³⁴

Depuis passée entre les mains de Marcel Mauss³⁵ – lui aussi spinalien – ou encore de Lucien Lévy-Bruhl³⁶ – lui aussi socio-anthropologue –, les représentations sociales sont peu à peu saisies par une diversité de disciplines, des voisines que sont la sociologie et l'anthropologie, en passant par l'histoire et la science politique³⁷, ou encore par la psychologie sociale chère à Serge Moscovici. Ce dernier attribue aux représentations sociales une fonction herméneutique, presque langagière, consistant à « assurer la communication entre les membres d'une communauté en leur proposant un code pour leurs échanges et un code pour nommer et classer de manière univoque les parties de leur monde, de leur histoire individuelle ou collective »³⁸. Plus généralement, Moscovici les envisage comme « des formes de savoir naïf, destinées à organiser les conduites et à orienter les communications »³⁹. Images mentales parfois proches du cliché, les représentations sont le produit des sociétés et des cultures dont elles émanent.

Sous cette acception, le concept de représentation est extrêmement proche de celui d'imaginaire, à tel point que l'emploi alternatif – et tâtonnant – des deux termes sous la plume de certains auteurs laisse même penser à une équivalence. Or, si les humanités ont su saisir l'importance et le potentiel de l'imaginaire, les sciences sociales se sont plutôt tournées vers celui de représentation⁴⁰. Notion moins polémique ? Peut-être. Moins sujette aux allergies rationalistes de sciences sociales devant constamment se confronter à la précarité et à la remise en cause de leur condition scientifique⁴¹ ? Certainement. Néanmoins, le lien qui unit représentation et imaginaire n'est pas de l'ordre de la synonymie, mais de la métonymie. La représentation n'est que la partie⁴², ou plutôt devrait-on dire l'un des éléments qui constituent

³⁴ DURKHEIM Émile, « Représentations individuelles et représentations collectives », *op. cit.*, p. 295.

³⁵ MAUSS Marcel, *Sociologie et anthropologie*, Paris, Presses universitaires de France, [1950] 2013, 540 p.

³⁶ LÉVY-BRUHL Lucien, *La mentalité primitive*, Paris, Flammarion, [1922] 2010, 658 p.

³⁷ C'est d'ailleurs ce que souligne Denis Jodelet dans « Réflexions sur le traitement de la notion de représentation sociale en psychologie sociale », *Communication. Information Médias Théories*, Vol. 6, n°2/3, p. 15-16. Cette déclinaison à une pluralité de disciplines (de la psychologie sociale à la géographie, en passant par la linguistique) se retrouve notamment dans l'ouvrage qu'elle dirige sur ce vaste chantier de recherche : voir JODELET Denise (dir.), *Les représentations sociales*, Paris, Presses universitaires de France, 1989, 424 p.

³⁸ MOSCOVICI Serge, *La psychanalyse, son image et son public*, Paris, Presses universitaires de France, 1961, p. 11.

³⁹ *Ibid.*, p. 39.

⁴⁰ Sauf en quelques exceptions qui méritent que l'on s'y arrête, pour mentionner notamment l'ouvrage de LEGROS Patrick, MONNEYRON Frédéric, RENARD Jean-Bruno & Patrick TACUSSEL, *Sociologie de l'imaginaire*, Paris, Armand Colin, 2006, 246 p. ; THÉRIAULT Joseph Yvon, *Critique de l'américanité. Mémoire et démocratie au Québec*, Montréal, Québec Amérique, 2002, 374 p.

⁴¹ Voir notamment : DUMONT Fernand, « La raison en quête de l'imaginaire », *Recherches sociographiques*, Vol. 23, n°1-2, 1982, p. 45-64 ; DURAND Gilbert, « L'imaginaire, lieu de "l'entre-savoirs" », dans *Champs de l'imaginaire*, Grenoble, UGA Éditions, [1991] 2018, p. 215-228. Voir également : BACHELARD Gaston, *La Psychanalyse du feu*, Paris, Folio, [1938] 1985, 180 p. ; et du même auteur, *La Formation de l'esprit scientifique. Contribution à une psychanalyse de la connaissance objective*, Paris, Vrin, [1938] 2000, 304 p.

⁴² Cornelius Castoriadis parle quant à lui de l'imaginaire (social institué) comme d'un « magma » organisé de

l'imaginaire⁴³, support de l'identité et d'une *Weltanschauung* ; construction continue de l'être collectif et du regard qu'il porte sur le monde environnant⁴⁴.

Toutefois, l'on aurait tort de soutenir l'indépendance totale de ce registre mental – sinon métaphysique – vis-à-vis du monde physique. L'un et l'autre sont en effet reliés, au premier chef par le symbole. Par son étymologie déjà, dérivé du grec ancien, *symbolon* signifie rassembler. En allemand, symbole peut se traduire par *Sinnbild*, conjonction du sens (*Sinn*) et de l'image (*Bild*)⁴⁵. Au-delà de cet instrument de conjugaison qui fait apparaître et donne matérialité à une signification, l'homme a volontiers recours aux images picturales par lesquelles il donne matière à ses représentations, voire leur donne corps par anthropomorphisme, par l'intermédiaire du personnage.

Les traits communs qui traversent les différents visages de ce concept se trouvent d'ailleurs au cœur de l'ouvrage remarquable de Jean-Pascal Daloz consacré à *La représentation politique*. Dans un sous-titre intitulé « L'analyse de la représentation politique et la question de la fusion des sens »⁴⁶, l'auteur souligne habilement la manière dont la représentation comme « vicariance » (ou « la délégation d'autorité »), se trouve largement privilégiée par la science politique. Cependant, qui prétend représenter le peuple ou se réclamer de l'élection divine ne saurait faire l'économie de la mise en scène, elle-même symbole et prolongement de représentations mentales attachées au pouvoir et à l'exercice de la souveraineté. De ce fait, l'auteur préconise le recours à une vision transversale du concept au moment de se pencher sur l'un de ces pôles, conférant à l'analyse richesse et profondeur.

Jean-Pascal Daloz étudie d'abord « le substrat normatif », soit les conceptions de la représentation, faisant fond pour cela d'une littérature relevant de la philosophie politique classique, puis moderne. Il y expose une brève histoire de la notion et de la manière dont la représentation politique est conçue, dans son rapport à la souveraineté. Pour ce faire, il aborde successivement les motifs de l'essor du parlementarisme anglais puis britannique, les thèses absolutistes – dont celle de Thomas Hobbes évoquée plus haut – ou encore le renouvellement de ces réflexions que suggèrent les révolutions américaine puis française, produit de l'infusion des Lumières. Éminemment classique parmi la littérature en théorie politique et trouvant son expression dans le sous-champ du gouvernement comparé, cette discussion n'a pourtant cessé de se renouveler. Succède à ce premier chapitre un second, questionnant le rôle des acteurs politiques quant *aux* représentations. Partis et individus sont envisagés tantôt comme ingénieurs, tantôt comme véhicules des représentations qui

représentations CASTORIADIS Cornelius, *L'institution imaginaires de la société*, Paris, Seuil, [1975] 1999, p. 273.

⁴³ BOUCHARD Gérard, *Raison et déraison du mythe. Au cœur des imaginaires collectifs*, Montréal, Boréal, 2014, 234 p.

⁴⁴ À cet égard, il nous faut renvoyer à un ouvrage ayant eu un impact immense sur l'étude des nations et nationalismes, s'appuyant sur la notion fertile d'imaginaire : ANDERSON Benedict, *Imagined Communities. Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*, Londres, Verso, [1983] 2016, 242 p. Quant au regard porté sur le monde environnant, sur « l'altérité », voir notamment : HALL Stuart, "The Spectacle of the 'Other'", dans HALL Stuart (dir.), *Representation: Cultural Representations and Signifying Practices*, Londres, SAGE Publications, 199, 223-290.

⁴⁵ DURAND Gilbert, *L'imagination symbolique*, Paris, Presses universitaires de France, [1964] 2019, p. 68.

⁴⁶ DALOZ Jean-Pascal, *La représentation politique*, Paris, Armand Colin, 2017, p. 20-24.

traversent la société ou ses segments⁴⁷. Si son opportunité ne soulève aucune remise en cause – bien au contraire –, la place de ce chapitre dans l'ouvrage est davantage sujet à question.

En effet, la deuxième partie revient avec à-propos sur la représentation comme « vicariance », ou comme « représentation des intérêts ». Il est donc curieux que cette partie ne succède pas immédiatement aux approches normatives de la notion de représentation exposées dans le premier chapitre, tant les questionnements soulevés se trouvent dans la continuité de ceux qui s'y trouvent exposés. L'auteur y déploie notamment les débats sur la nature du mandat représentatif et la marge de manœuvre des représentants, sur le principe ordonnant la constitution d'un corps de représentants : entre « logique unitaire » (ou républicaine) fondée sur les notions de bien commun et d'intérêt général, « logique majoritaire » et impératif de représentativité (voir *supra*). Comme le suggère l'architecture de cette partie, la nature du lien représentatif fonde en partie l'action des représentants, leur confère un plus ou moins haut degré de légitimité. En partie seulement, puisque l'efficacité de l'action des gouvernants, les résultats obtenus – ou leur perception – peuvent ici et là renforcer ou faire décroître cette légitimité. C'est du moins la thèse soutenue au travers la notion de « légitimité par les *outputs* », régulièrement invoquée en contradiction au reproche de « déficit démocratique » porté à l'encontre de l'Union européenne⁴⁸. L'inadéquation entre la réalité de la représentation et les attentes des représentés peut entraîner une crise dite « de la représentation ». Régulièrement évoquée, étudiée et commentée, cette crise peut reposer sur le déclin du lien de confiance entre représentants et représentés, dans le déficit de représentativité des premiers, voire dans une « perte de repères » des seconds, en sorte que la crise de la représentation serait la conséquence logique d'une crise *des* représentations.

Avec ce détour par le sujet des représentations sociales, Jean-Pascal Daloz opère une habile transition vers une ultime partie consacrée à la théâtralité du politique, qu'il perçoit comme la troisième compréhension possible du terme à l'étude. Pourtant, est-elle autre chose que le lieu d'une confluence ? Plutôt qu'une troisième voie, nous y discernons l'expression spécifique de cette mise en scène du politique évoquée plus tôt, où la délégation de la souveraineté des Hommes ou d'une instance supérieure implique l'entrée en scène de la personne ou du personnage. Sous les traits adoptés par le fait d'une fonction représentative janusienne qu'il assume, le représentant prétend incarner l'éminence ou la proximité, se figurer en élite éclairée ou en homme du peuple, agissant tel que lui parce qu'il en est issu ou identique, ou bien pour son meilleur compte parce qu'il en est le plus capable.

*

* *

Au singulier comme au pluriel, ce concept double qu'est celui de représentation recèle un riche potentiel de dialogue. Les fondements mêmes de l'étude des représentations en appellent d'ailleurs au comparatisme, dans la mesure où, comme l'écrivait Georges Vignaux, qu'elle soit matérielle ou immatérielle, institutionnelle ou personnelle, propre ou figurée, une

⁴⁷ *Ibid.*, p.68-69.

⁴⁸ HALLER Max, « Quelle légitimité pour l'Union européenne ? », *Revue internationale des sciences sociales*, n°196, 2010/2, p. 55-68.

représentation suppose nécessairement une « mise en relation entre deux systèmes d'objets réels ou mentaux renvoyant [comparativement] l'un à l'autre »⁴⁹. De la même façon, tel que le soulignait fort justement Denise Jodelet, l'étude des représentations a connu un vaste élan de diversification, la rendant à la fois saisissable par une pluralité d'approches et de disciplines, mais également par une approche inter- ou transdisciplinaire⁵⁰. Ce faisant, une thématique telle que celle-ci avait tout pour convenir aux canons de l'Association des Jeunes Chercheurs Comparatistes, sous l'égide de laquelle se tenait le webinaire du 22 au 25 septembre 2020.

Pensé et élaboré dès le mitan de l'année 2019 sous la forme d'un atelier prévu pour se tenir dans le cadre de grands congrès internationaux, de part et d'autre de l'Atlantique, les contraintes sanitaires qui ont émaillé l'année suivante ont empêché que ce projet ne se réalise⁵¹ suivant les conditions qui, hier encore, nous étaient si familières. Comme tant d'autres associations et instituts de recherche ayant décidé de ne pas interrompre leurs activités en dépit des circonstances, il nous a fallu innover pour honorer la confiance qui nous était témoignée par la vingtaine de jeunes chercheurs retenus pour ce premier évènement d'envergure organisé sous la tutelle de l'AJCC. La semaine du 22 au 25 septembre 2020 a donc vu se tenir la première édition d'un webinaire dont il a depuis été décidé qu'il serait annuel. À cette occasion, c'est plus d'une centaine de jeunes chercheurs et de professeurs d'Amérique, d'Afrique et d'Europe qui se sont réunis à titre de conférenciers, de discutants et d'auditeurs, autour de la thématique de la/des représentation(s), interrogeant l'histoire, les acteurs, les mécanismes institutionnels et subjectifs, les géographies ou encore le langage des représentations autour d'une kyrielle de disciplines. Bien que toutes les communications n'aient pu trouver leur voie vers le présent numéro, celui-ci se veut une trace écrite à la fois fidèle et *représentative* des communications et des discussions qui ont rythmé ce premier évènement international.

Pour en rendre trace, ce numéro s'ouvre donc sur la transcription de la Grande Conférence prononcée par Frédéric Bouhon au premier jour de cette semaine. Sous le titre « Représentations : Retour aux fondamentaux », le professeur de droit public de l'Université de Liège effectue un remarquable tour d'horizon de la notion, dressant un panorama de ses acceptions et répondant aux questions d'une assemblée qu'il était allègrement parvenu à inviter à la discussion.

Lui succèdent trois articles produits par suite de communications présentées au cours de ce webinaire et un article issu d'un appel complémentaire. Il y a d'abord l'article intitulé « *«Vox Populi, vox dei, il Popolo grida»*. Ruptures et continuités des institutions représentatives au temps des révolutions corses (1729-1769) ». Approchant le thème de la représentation politique, Erick Miceli revient sur les diverses formes que prennent les Nobles VI et XII, au

⁴⁹ Définition tirée de VIGNAUX Georges, *Le discours, acteur du monde : énonciation, argumentation et cognition*, Paris, Orphys, 1988, p. 206.

⁵⁰ JODELET Denise, « La représentation : notion transversale, outil de la transdisciplinarité », *Cadernos de Pesquisa*, Vol. 46, n°162, 2016, p. 287-300.

⁵¹ L'atelier « Représentation(s) : approches comparatistes et pluridisciplinaires » avait initialement vocation à se tenir à l'Université de Sherbrooke en mai 2020, dans le cadre du congrès annuel de la Société québécoise de science politique, que nous remercions pour son constant soutien à l'association, et ce depuis ses débuts.

gré du temps et de la situation politique de la Corse, entre prétentions génoises et françaises. Il y expose notamment les penchants aristocratiques des grandes familles insulaires, en quête d'un statut de noblesse, faisant barrage à l'émergence d'une représentation démocratique à laquelle s'affaire notamment Pascal Paoli.

Le deuxième article de numéro est issu de l'appel à contribution complémentaire ouvert au terme du webinaire. « Terre et château dans les représentations politiques et sociales du premier XVII^{ème} siècle. Les identités nobiliaires (Lorraine et France) face à Richelieu » s'attarde toujours sur la noblesse, cette fois-ci Lorraine. Articulé autour de ses artefacts que sont la terre et le château et sur la représentation que s'en font les acteurs, Quentin Muller souligne la profonde divergence opposant les nobles lorrains à Richelieu, alors que ce dernier vise à rallier ces terres au royaume de France.

Intitulé « Quels partenaires choisir pour les groupements tactiques de l'Union européenne ? Analyse des politiques de défense française et allemande et de leurs choix d'alliance », le troisième article approche la question sensible des choix stratégiques des acteurs en relations internationales et de la fonction assumée par l'idée qu'ils se font de leur rôle. L'article de Laurent Borzillo, docteur en science politique de l'Université de Montréal et de l'Université de Montpellier, a notamment le mérite de battre en brèche nombre de clichés opposant deux de ses principales locomotives, ainsi que des similitudes qui sont autant de motifs d'espoir pour les partisans d'une défense européenne pour l'heure balbutiante.

Enfin, nous devons le quatrième et dernier article de ce numéro à Camille Delattre, doctorante en lettres modernes à l'Université de Lorraine. Sous le titre « Représentations de l'animal au temps de la querelle des animaux-machines », elle explore notamment l'œuvre cartésienne et celle de ses successeurs pour souligner le regard porté par eux sur les animaux. Au travers de ces écrits se manifestent à la fois les représentations individuelles des auteurs quant aux animaux, témoignages de représentations plus largement partagées. Au surplus, ce texte qui met au jour les questionnements anthropologiques à l'œuvre derrière les représentations animales des auteurs souligne que l'animal incarnant valeurs et fonctions est lui-même mis en scène, « fait » personnage, porte le masque des représentations qui lui sont associées.

Pour citer ce texte : DORIS Julien & Jérémy Elmerich, « Représentations : notions ambivalentes, concepts confluents », *Cahiers Tocqueville des Jeunes Chercheurs*, Vol. 3, n°2, 2021, p. 7-18.

Julien Doris est doctorant en administration publique à l'Université d'Ottawa. Affilié au Centre d'études en gouvernance ainsi qu'à la Chaire de recherche en francophonie internationale sur les politiques du patrimoine culturel, ses recherches portent principalement sur la gestion des diversités dans les organisations publiques et sur les enjeux institutionnels des politiques du patrimoine culturel dans le monde francophone. Il est également un des référents en science politique de l'Association des Jeunes Chercheurs comparatistes.

Jérémy Elmerich est doctorant en science politique et en lettres et littérature anglaises et anglo-saxonnes à l'Université du Québec à Montréal et l'Université Polytechnique des Hauts-de-France. Ses recherches portent principalement sur les nations et nationalismes, la politique canadienne et québécoise, la politique britannique, écossaise et nord-irlandaise. Il est également le co-président de l'Association des Jeunes Chercheurs comparatistes et le co-directeur des *Cahiers Tocqueville des Jeunes Chercheurs*.